



Projet de développement régional (PDR)

# Centre de compétences apicoles du Grand Entremont

par la Société apicole d'Entremont (SAE)



Grand  
Entremont



# Sommaire

1. Contexte	5
<b>L'abeille mellifère, un pollinisateur en danger</b>	
2. Porteur de projet	6-7
<b>La Société d'apiculture d'Entremont (SAE)</b> <b>Comité de la SAE</b>	
3. Le projet	9
<b>Un Centre de compétences apicoles et 3 ruchers satellites</b>	
4. Les objectifs	10
<b>Renforcer le secteur apicole et diversifier</b> <b>l'offre agrotouristique régionale</b>	
5. Plus-values	13
<b>Des apports économiques, écologiques et sociaux</b>	
6. Moments clés	14
<b>De l'idée à l'intégration dans le Projet de développement régional (PDR)</b>	
7. Financement	16
8. Annexes	18



## 1. Contexte

# L'abeille mellifère, un pollinisateur en danger

Depuis plusieurs années, la disparition de l'abeille domestique, pollinisateur indispensable pour notre agriculture et pour la biodiversité en général, inquiète. Or, l'apiculture a un rôle essentiel à jouer dans sa préservation. Mais les apiculteurs ne sauraient relever ce défi sans un soutien. Etat des lieux.

Depuis quelques années, on assiste au déclin de l'abeille domestique. En cause: un acarien parasite, le *Varroa destructor*, les pertes hivernales (env. 20%) mais aussi l'agriculture intensive et l'utilisation de certains pesticides. Et la menace du frelon asiatique se rapproche.

Ce déclin constitue un sujet d'inquiétude croissant. Il faut dire qu'*apis mellifera* est un insecte pollinisateur redoutablement efficace. Une performance qui s'explique par une saison de vol étendue, par son ardeur au travail, et par la diversité des fleurs butinées tout autant que par l'habitude de notre abeille domestique de se focaliser, au cours de sa tournée, sur une seule variété de fleurs.

En Suisse, l'Office fédéral de l'agriculture estime que l'on doit aux abeilles domestiques 80% du travail de pollinisation. En Valais, une récente étude<sup>1</sup> estime à 72,75% le taux de vulnérabilité de l'arboriculture vis-à-vis de la pollinisation, soit des revenus bruts annuels de plus de 49 millions de francs. Or le nombre de colonies actuellement au travail dans notre canton est de peu supérieur aux besoins évalués pour permettre la pollinisation du verger valaisan.

En Valais, une récente étude<sup>1</sup> estime à 72,75% le taux de vulnérabilité de l'arboriculture vis-à-vis de la pollinisation.

Si l'apiculture est aujourd'hui souvent un «hobby», elle exige des connaissances et des compétences de plus en plus nombreuses et spécifiques.

Autant dire qu'**avec la disparition de l'abeille mellifère, c'est tout simplement le devenir de tout un pan de notre agriculture qui est en jeu.** Sans compter que cette dernière joue également un rôle primordial dans le maintien de la biodiversité.

Or l'apiculture elle-même est en déclin. Entre 1900 et nos jours, le nombre d'apiculteurs en Suisse a pratiquement été divisé par deux. Rares en effet sont les apiculteurs à faire de leur passion leur profession. Il faut dire que derrière l'image d'Epinal de l'apiculteur qui enfume ses ruches et fait couler le miel dans ses pots, la réalité est bien plus complexe. Si l'apiculture est aujourd'hui souvent un «hobby», elle exige des connaissances et des compétences de plus en plus nombreuses et spécifiques: sélection des colonies, placement des ruches, protection contre les agressions, entretien, extraction du miel et des autres produits de la ruche, mesures sanitaires, etc. **Or, les soutiens étatiques accordés à ce secteur agricole sont négligeables, voire nuls.**

<sup>1</sup> Recul de l'abeille domestique: une menace pour les agriculteurs et les apiculteurs valaisans, Isaline Aubert, HES-SO Valais Wallis, 2017

## 2. Porteur de projet

# La Société d'apiculture d'Entremont (SAE)

Active depuis 1916, la Société apiculture d'Entremont se positionne aujourd'hui déjà comme un acteur dynamique et engagé dans la sensibilisation du grand public, la formation et la recherche. Créer un Centre apicole du Grand Entremont sonne comme une évidence. Et une nécessité pour les 114 membres apiculteurs.

Le Valais constitue un véritable paradis pour les abeilles sauvages : sur les 600 espèces qui vivent en Suisse, 480 résident dans notre canton. **L'abeille mellifère**, elle aussi, **apprécie** particulièrement notre région, et tout particulièrement **l'Entremont**, où elle peut butiner à l'écart de l'agriculture intensive, profiter d'une biodiversité sylvicole et florale importante et même travailler très souvent à l'écart des habitations.

Nombre d'apiculteurs renoncent à investir dans l'aménagement d'une structure d'extraction aux normes.

**La Société d'apiculture d'Entremont (SAE)**, créée en 1916, compte aujourd'hui près de 114 membres actifs pour plus de 800 ruches. Un dynamisme qui lui permet aujourd'hui déjà d'être **active dans la sensibilisation du grand public et la formation continue de ses membres.**

La SAE organise en effet des cours pour le Passeport vacances, la manifestation « L'Abeille en fête » ([www.labeilleenfete.ch](http://www.labeilleenfete.ch)) via l'association créée à son nom, des formations pour ses membres, et accueille deux stations de fécondation gérées par la Société apicole romande (SAR). Autant d'activités qui sont organisées selon les ressources humaines disponibles, et qui, malgré tout, ne parviennent pas à répondre à la **demande, en forte hausse**, notamment **des milieux touristiques et agritouristiques.**



La SAE ne parvient pas à répondre à la demande, en forte hausse, notamment des milieux touristiques et agritouristiques (sensibilisation, formation, etc.).

En revanche, ses membres doivent depuis quelques années faire face à des **contraintes de plus en plus fortes en matière d'extraction** de miel. Une opération qui doit se faire dans des locaux répondant à des normes très précises, liées à la production des denrées alimentaires et qui nécessite dès lors des investissements.

Leur **savoir-faire et leurs connaissances** sont pourtant **reconnues**, et nombre de projets de recherche se font avec leur collaboration informelle.

Quant à la **relève**, après avoir connu une grave crise dans les années 80, elle s'organise aujourd'hui relativement sereinement, avec une **stabilisation du nombre de membres**.

Dès lors, la création d'un Projet de développement régional (PDR) sous la forme d'un Centre apicole du Grand Entremont sonne comme une évidence pour la SAE. Cette structure permettra en effet de

- soutenir les apiculteurs entremontants dans leurs activités,
- développer la collaboration avec les écoles et les partenaires touristiques,
- développer un projet pédagogique en partenariat avec les écoles d'Entremont,
- informer et de sensibiliser le grand public,
- valoriser les produits de l'apiculture (miel, pollen, propolis, cire),
- collaborer avec les praticiens de l'apithérapie,
- contribuer activement à la recherche
- et de sauvegarder de façon générale les bienfaits que nous apportent les abeilles.



## Comité de la SAE

Président **Michel Rausis**, Orsières  
[michel.rausis@dransnet.ch](mailto:michel.rausis@dransnet.ch) 079 220 71 42

Vice-président **Jean-Baptiste Moulin**, Chandonne  
[jbmoulin@videalp.ch](mailto:jbmoulin@videalp.ch) 079 607 82 23

Caissier SAE **Alexandre Besse**, Versegères  
[alexbes67@gmail.com](mailto:alexbes67@gmail.com) 079 220 48 48

Secrétaire **Clément Formaz**, Praz-de-Fort  
[clement.formaz@bluewin.ch](mailto:clement.formaz@bluewin.ch) 079 783 33 87

Caissier PDR **Bertrand Coppey**, Orsières  
[bertrand.coppey@dransenergie.ch](mailto:bertrand.coppey@dransenergie.ch) 079 831 91 30

Membre **Jonas Rausis**, Orsières  
[rausisjo@gmail.com](mailto:rausisjo@gmail.com) 079 755 16 23





Centre principal

### 3. Le projet

# Un Centre de compétences apicoles et 3 ruchers satellites

Le projet de la SAE intègre un Centre de compétences, bâtiment alvéolaire installé à Sembrancher, ainsi que trois petits ruchers satellites répartis dans le district. Un outil au service des apiculteurs, du tourisme, des écoles, de la recherche et du grand public.

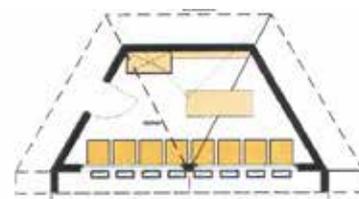
Le Centre de compétences apicoles projeté, constitué d'un ensemble de bâtiments dont les contours rappellent les alvéoles, se composera de :

Un **centre principal**, installé à Sembrancher, comprenant :

- Un **rucher** (env. 60 ruches)
- Un **espace d'extraction des produits de la ruche** (3 locaux d'extraction, un local de maturation et mise en bocaux, une miellerie) intégrant un **local d'extraction communautaire**
- Un **local de transformation pour la cire**  
Des installations pour la **transformation** de la **propolis** et du **pollen**
- Un espace destiné à l'**apithérapie** (consultation, soins, etc.)
- Un espace d'**exposition**
- Un espace de réunion, **conférences, projection**, etc.
- Un **magasin de vente de produits de la ruche**
- Différents locaux de base (local technique, WC, etc.)

Trois petits ruchers satellites, installés dans chacune des vallées du district, soit à Bruson (val de Bagnes), Liddes (val d'Entremont) et La Duay (val Ferret), destinés à :

- la **production de nouvelles colonies** (nucléus / env. 20 ruches par site)
- la production de **produits de la ruche** (miel, propolis, pollen, cire)
- la **formation** des apiculteurs
- la **sensibilisation du grand public et des écoles**
- la collaboration avec les **programmes de recherche**



Rucher satellite

## 4. Les objectifs

# Renforcer le secteur apicole et diversifier l'offre agrotouristique régionale

Véritable couteau suisse, le Centre de compétences apicoles et ses 3 ruchers satellites se positionnera à la fois comme :

### Un outil de travail pour les apiculteurs

- Une nurserie pour faire naître et **élever de jeunes colonies** d'abeilles locales (nucléus pour compenser les pertes hivernales)
- Un **lieu fédérateur** pensé pour répondre à leurs besoins et valoriser au mieux leur travail (sensibilisation et vente)
- Des **locaux d'extraction** répondant aux récentes normes en matière de production de denrées alimentaires (labels et autorisation de vente)
- Un lieu où **dispenser les formations** de base et continues nécessaires à une bonne pratique de l'apiculture, et ce sur l'ensemble du flux de production (atelier, rucher, laboratoire)
- Une centrale d'achat qui **commande du matériel apicole** (économies d'échelle / matériel pour la ruche, sirops, pots, etc.) et le distribue aux apiculteurs, avec le conseil associé
- Un lieu de **rencontre entre professionnels**



### Un moyen de valoriser les produits apicoles régionaux (miel, propolis, pollen, cire)

- Un lieu qui centralise la production régionale, la mise en pot, l'étiquetage et la **distribution des produits de la ruche labellisés Grand Entremont**
- Un **interlocuteur unique pour les commerces** de la région désireux de mettre sur leurs étals les produits apicoles Grand Entremont
- Un **lieu de stockage** permettant d'assurer une **distribution toute l'année** des produits, aujourd'hui très difficiles à trouver en hiver ou au printemps
- Un magasin permettant de **vendre les produits de la ruche au du grand public** après une visite, une exposition, une conférence ou tout autre événement se tenant au Centre
- Un moyen d'ouvrir la voie à la **production d'autres denrées apicoles** (propolis, cire, pollen des Alpes et produits dérivés)

### Une vitrine pour l'apithérapie

- L'apithérapie est une médecine douce très prisée. Ce lieu permettra aux **naturopathes et apithérapeutes** de la région de **recevoir leur clientèle** là où leurs produits voient le jour, à l'image d'un centre de soins installé dans un complexe de bains thermaux





### Un lieu de sensibilisation au déclin des abeilles et au rôle de l'apiculture

- La **sensibilisation des plus jeunes aux enjeux environnementaux** de demain constitue un enjeu important de notre époque. Ce Centre permettra de recevoir des classes, mais aussi des entreprises et du grand public, et de les sensibiliser et les informer sur le déclin des abeilles et leurs rôles, le rôle de l'apiculture, les produits de la ruche, etc. (rucher école et rucher de démonstration)
- Des événements pourront être organisés, en **partenariat avec les milieux touristiques et culturels** régionaux, dans une démarche de fédération et d'**animation de la vie locale**.

### Une halte à vocation agrotouristique

- Situé à **Sembrancher, lieu stratégique**, porte d'entrée dans l'Entremont et passage obligé vers la station de Verbier et le col/tunnel du Grand-St-Bernard, nul doute que ce Centre **saura rapidement trouver son public**, fût-il de passage, intéressé à faire halte et à découvrir le monde fascinant des abeilles.
- Dans une région fortement tournée vers un agrotourisme bovin et ovin, l'ouverture d'un Centre dédié à l'apiculture permet de **diversifier l'offre** dans un secteur à fort potentiel.

### Un laboratoire pour la recherche

- Centre de compétences, disposant d'une vaste expérience de terrain et de laboratoire, la structure pourra intensifier ses **synergies avec les nombreuses recherches** menées en lien avec les abeilles et ses produits et se positionner comme une base arrière de référence (collaboration avec le Centre de recherche apicole de Liebefeld, le Centre de compétence et de prestations de services Apiservice (le Service sanitaire apicole SSA), Interreg, etc.). Le Centre vise également à jouer un rôle proactif dans la recherche, en collaboration avec les milieux biologistes.





## 5. Plus-values

# Des apports économiques, écologiques et sociaux

Le Centre apportera de nombreuses plus-values au secteur apicole, bien entendu, mais pas seulement. C'est toute la région, son tourisme, son agrotourisme, sa vie locale et son rayonnement qui en bénéficieront.

### Plus-values économiques

- La mise en place d'une offre de **jeunes colonies d'abeilles locales**, à destination des apiculteurs
- La possibilité pour les apiculteurs de réduire les investissements en **regroupant les travaux de laboratoire** (communautaires)
- Le maintien d'une activité de tradition par une **modernisation des structures** et la **revalorisation de produits locaux**
- La possibilité pour la SAE de disposer de structures permettant de **collaborer avec les centres de recherche** en apiculture suisse et européen, et ainsi intégrer des projets porteurs

### Plus-values écologiques

Le développement de la **biodiversité** végétale et animale (pollinisation) et le positionnement de la SAE comme partenaire de la démarche  
Le renforcement des connaissances et compétences chez les apiculteurs pour une **apiculture encore plus respectueuse de l'environnement**, particulièrement sur l'utilisation des produits de traitement utilisés pour l'entretien des ruches (nouveaux protocoles bios à intégrer)  
Le développement de structures permettant des **actions sanitaires** en lien avec les dernières recherches, en appui au service sanitaire cantonal, permettant des actions **cohérentes et coordonnées**, notamment dans le cadre de la lutte sur des maladies épidémiologiques des abeilles telle que la loque européenne ou américaine

### Plus-values sociales

L'information et la **sensibilisation du grand public** et des écoles en particulier aux enjeux de l'apiculture et à tous les enjeux associés (environnement, agriculture, etc.)  
**L'accès** pour les consommateurs **à des produits de la ruche locaux**, labellisés et dont les **vertus pour la santé** sont reconnues



## 6. Moments clés

# De l'idée à l'intégration dans le Projet de développement régional (PDR)

2016

**La société apicole d'Entremont (SAE) dépose un projet** dans le cadre du «Projet de développement régional» (PDR) du Grand Entremont, qui en compte 14 (filières lait, viande, plantes médicinales, agrotourisme et apiculture).

2017

**Oui du Canton et de l'OFAS.** Le Conseil d'Etat, puis le Grand Conseil valaisan, soutiennent le PDR Grand Entremont, suivis par l'Office fédéral de l'agriculture à l'automne.

2018

Le **label « Grand Entremont - Le goût des cimes »** est créé. Seuls les produits issus à 80% au moins du Grand Entremont pourront le porter.

Mai 2019

Les nouvelles installations de séchage de la Coopérative Valplantes, l'un des 14 projets du PDR Grand Entremont, sont inaugurées.

2019

La **Communauté d'intérêt pour les produits de montagne suisses**, une démarche emmenée par Migros, décerne son **prix d'innovation 2019** au projet de Centre de compétences apicoles du Grand Entremont.

2019

La SAE met sur pied des **groupes de travail thématiques** et avance sur la définition précise du projet et sur la recherche de financements complémentaires. La Loterie Romande confirme son soutien.



2019

**Le Centre de compétences apicoles du Grand Entremont gagne de l'ampleur et renforce ses ambitions.** Le budget prévisionnel atteint **1,75 million**.

Sept. 2020

Le principal projet du PDR Grand Entremont, la nouvelle laiterie d'Orsières, est inaugurée.



Oct. 2020

Si 800 000 francs manquent encore au financement du projet, la SAE se réjouit du **soutien des communes de l'Entremont**, qui garantissent une aide annuelle de **37 000 francs** aux **frais de fonctionnement**, pour une durée indéterminée.

Fin 2020

**La SAE se met en recherche des 800 000 francs manquants.** Le projet espère prendre son envol au printemps 2021, pour une **ouverture au public à l'été 2022**.

2020

**Mise à l'enquête publique** du projet

2021

**Construction** du Centre et des ruchers satellites

2022

**Ouverture** du Centre

## Qu'est-ce qu'un Projet de développement régional ?

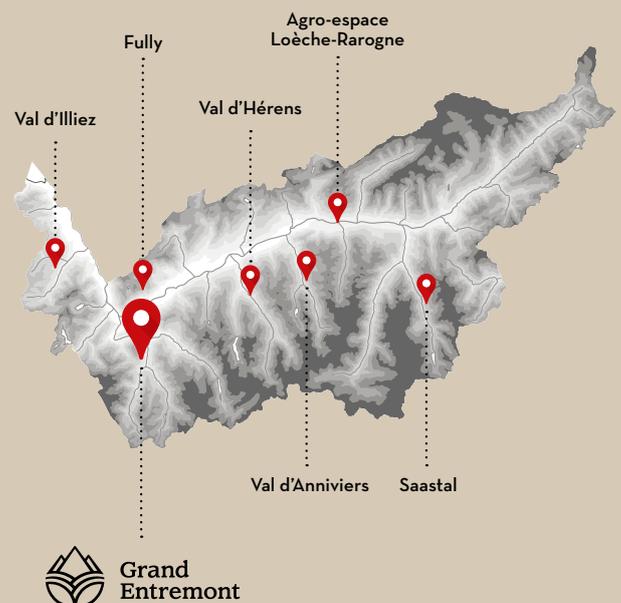
Les projets de développement régional (PDR), imaginés au niveau fédéral, visent la création de valeur ajoutée dans l'agriculture. Principaux outils : amélioration des structures de production, du marketing et renforcement des collaborations interprofessionnelles, tout en réalisant des objectifs d'intérêt public (écologiques, sociaux ou culturels).

Il existe 26 PDR au niveau suisse, dont 6 en Valais, parmi lesquels le PDR du Grand Entremont.

14 projets intègrent le PDR du Grand Entremont (filieres lait, viande, plantes médicinales, agrotourisme et apiculture). Les premiers projets réalisés ont été la nouvelle laiterie d'Orsières et son espace terroir, et les nouvelles installations de séchage de Valplantes à Sembrancher.

**Il s'agit du premier projet apicole à intégrer une démarche de PDR en Suisse.**

Les PDR sont financés partiellement par la Confédération et le Canton du Valais, ainsi que les communes concernées et les porteurs de projet.



## 7. Financement

Plus de 50% des fonds réunis grâce aux soutiens fédéraux, cantonaux et communaux

### Plan d'investissement et de financement

Groupe	Objet	Total
Centre-apicole	Terrain miellerie / pas de coût car DDP	
	Construction	1 232 273
	Installation solaire	40 000
Equipement	Rucher - école	123 750
	Matériel laboratoire	115 242
	Matériel pollen et propolis	1 500
	Matériel pédagogique	10 000
	Petit matériel	3 000
Satellite	Terrain	
	Construction	122 259
	Petit matériel	3 000
Roulotte	Achat	15 000
<b>Total 1</b>		<b>1 666 024</b>
Divers et imprévus		83 301
<b>Total investissements</b>		<b>1 749 325</b>

Soutien à fonds perdus	Etat de la demande	Total
Subvention publique	Validé	417 000
Soutien spécifique commune site	En cours de validation	500 000
Autres soutiens publics	En cours de validation	30 000
Loterie romande	Validé	150 000
Migros	Validé	20 000
Fondation de droit public	En cours de recherche	200 000
Autres soutiens privés	En cours de recherche	200 000
Apiculteur	Validé	25 000
Ste d'apiculture	Validé	25 000
<b>Total soutien à fonds perdus</b>		<b>1 567 000</b>

<b>Financement étranger</b>	<b>182 325</b>
-----------------------------	----------------

<b>Total financement</b>	<b>1 749 325</b>
--------------------------	------------------

Situation au 30.09.2020

### Investissements

Le plan d'investissement présenté prévoit un montant total d'investissement de 1749325 francs. Ce montant comprend la construction d'un centre apicole (1272273 francs), la construction de trois ruchers satellites (122259 francs) et l'achat du matériel et des

équipements de base (rucher-école, laboratoire, matériel d'extraction, matériel pour transformation pollen et propolis, matériel pour gestion apicole et matériel pédagogique) pour environ 271000 francs.

## Financement

Le financement sera assuré à 90% par des soutiens à fonds perdus et à hauteur de 10% par des financements étrangers (crédits NPR et crédits bancaires). Le montant total de soutiens à fonds perdus s'élève à 1567 000 francs. De ce montant, 637 000 francs sont déjà confirmés : subventions publiques, Loterie Romande, Migros, Société apicole et apiculteurs, etc. (voir annexes).

Le soutien spécifique de la commune site, Vollèges (val de Bagnes), ainsi que des soutiens publics complémentaires ont fait l'objet de nombreuses discussions et sont

aujourd'hui en cours de validation pour un montant de 530 000 francs.

A ce stade, nous pouvons considérer pouvoir compter sur des soutiens à fonds perdu pour un montant de 1167 000 (soit 74,5% du montant attendu). Nous concentrons actuellement nos recherches auprès des fondations et sponsors privés afin de trouver le financement manquant, qui s'élève à environ 400 000 francs. De nombreux contacts ont déjà été engagés.

## Budget prévisionnel d'exploitation

Produits	Total
Location des installations d'extraction	14 000
Location espace « apithérapie »	12 000
Refacturation charges bâtiments	7 042
Produits divers (tourisme - écoles - culture - recherche)	31 000
<b>Total produits location des installations</b>	<b>64 042</b>
Vente de nucléis	7 000
Vente de pollen	2 500
Vente de propolis	2 500
Vente de miel	12 000
Commercialisation de la cire	7 000
<b>Total vente de marchandises</b>	<b>31 000</b>
<b>Total participations communales</b>	<b>37 000</b>
<b>Total des produits</b>	<b>132 042</b>

Charges	Total
Charges de bâtiment	24 645
DDP miellerie	3 000
DDP autres	1 000
<b>Total charges bâtiment</b>	<b>28 645</b>
Charges de personnel	63 000
Charges sociales	9 608
Autres frais personnel (y c. frais voiture)	7 500
<b>Total charges de personnel</b>	<b>80 108</b>
Charges de matériel	7 244
Frais divers	2 000
<b>Total autres charges</b>	<b>9 244</b>
<b>Amortissement</b>	<b>10 000</b>
<b>Intérêts</b>	<b>3 647</b>
<b>Total des charges</b>	<b>131 643</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>399</b>

(Situation au 30.9.2020)

Le budget d'exploitation tel que présenté prévoit des charges annuelles pour un montant total de plus de 130 000 francs. Nous prévoyons l'engagement de deux collaborateurs ou collaboratrices à un taux d'activité de 80% au total. Ces personnes assureront la gestion des ruchers, de la miellerie, l'organisation des visites (scolaires et touristiques) et la coordination des expositions. Les frais de personnel représentent plus de 50% des charges annuelles et s'élèvent à 80 000 francs.

Le solde des charges est constitué de frais de bâtiment pour 28 645 francs, de matériel pour 9 000 francs et de frais d'amortissement et d'intérêts pour 14 000 francs.

Le budget d'exploitation est équilibré, puisqu'il laisse apparaître des recettes annuelles pour un montant de 132 042 francs. Celles-ci sont constituées de location d'installations pour un montant de 33 042 francs et de commercialisation de produits apicoles pour un montant de 64 042 francs.

Un soutien des communes du district d'Entremont, pour un montant annuel de 37 000 francs (voir annexe n° 9), vient compléter les recettes présentées dans le budget d'exploitation.

## 8. Annexes

1. Plan de situation
2. Nouveaux plans de la Miellerie - Laboratoire
3. Confédération - Préavis
4. Etat du Valais - Phase documentaire
5. Statuts de la société
6. Liste des membres du comité de l'année en cours
7. Comptes de l'exercice précédent
8. PV de la dernière AG
9. Reconnaissance à l'exploitation annuelle par la séance des présidents du PDR
10. Loterie Romande - Réponse positive







Projet de développement régional (PDR)  
**Centre de compétences apicoles du Grand Entremont**  
par la Société apicole d'Entremont (SAE)

**Michel Rausis**, président  
michel.rausis@dransnet.ch  
079 220 71 42

**Jean-Baptiste Moulin**, vice-président  
jbmoulin@videalp.ch  
079 607 82 23

**Bertrand Coppey**, finance  
bertrand.coppey@dransenergie.ch  
079 831 91 30

Octobre 2020



[www.blauer-engel.de/uz14a](http://www.blauer-engel.de/uz14a)



FSC C084589

Réalisé par lefinmot.ch | Imprimé par designcopy.ch | imprimé en  
suisse

